

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/09/13/2021032029/justel>

Dossier numéro : 2021-09-13/01

Titre

13 SEPTEMBRE 2021. - Arrêté royal portant approbation du contrat de gestion entre l'Etat Belge et la Loterie Nationale, société anonyme de droit public

Source : INTERIEUR

Publication : Moniteur belge du 16-09-2021 page : 96409

Entrée en vigueur : 16-09-2021

Table des matières

Art. 1-3

Texte

Article [1er](#). Le contrat de gestion conclu entre l'Etat belge et la Loterie Nationale, société anonyme de droit public, annexé au présent arrêté, est approuvé.

[Art. 2](#). Le présent arrêté et son annexe entrent en vigueur le jour de leur publication au Moniteur belge.

[Art. 3](#). Le ministre qui a la Loterie Nationale dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.